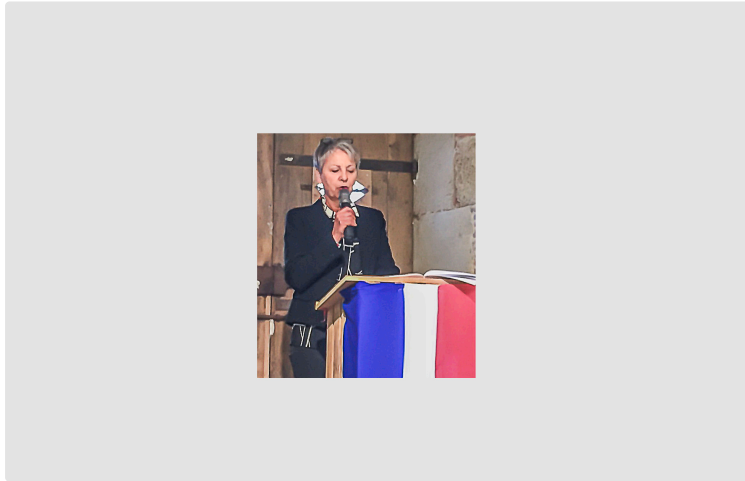


## Monlezun-d'Armagnac – Des vœux simples et conviviaux

« À l'image de la commune »



Monlezun-d'Armagnac – Des vœux simples et conviviaux

Samedi 13 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux, organisée par Christiane Benessia, maire de Monlezun-d'Armagnac.

Celle-ci commence son intervention en présentant ses condoléances aux familles qui ont perdu un proche en 2017 et en demandant aux habitants d'être solidaires de la famille Darmenton, qui a tout perdu dans l'incendie de sa maison en octobre dernier. Puis elle rend hommage à Jean-Pierre Pujol, vice-président et président du Conseil général décédé en novembre 2017, « un homme d'honneur, un homme de terrain qui aimait son territoire ».

Ensuite elle souhaite la bienvenue aux cinq ménages qui sont arrivés au village et auxquels « les associations et comités tendent les bras ».

### Les actions menées en 2017

« Vous avez un bel ensemble de bâtiments communaux et locatifs ! », dit-on souvent à Christiane Benessia. À quoi elle répond : « Oui, mais à quel prix ! ». Elle énumère trois actions lancées en 2017 :

- la création de places de parking pour handicapés,
- l'installation d'un monte-personne handicapée à la mairie, grâce à une subvention de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- le rafraîchissement de la salle de classe (abaissement du plafond pour économiser l'énergie, acquisition de tableaux magnétiques) ; la peinture sera refaite aux prochaines vacances scolaires.

Puis elle insiste sur le chantier important qui a été mené à bien pour la réouverture du restaurant « Aou Cap blanc » : déblayer, nettoyer, changer le carrelage et les menuiseries, repeindre etc. Le choix a été fait de ne pas laisser ce bâtiment à l'abandon et d'en faire de nouveau un commerce – le seul du village. « Gage de vie, comme l'école ». À noter que l'accueil est chaleureux et que la cuisine de Malika est très appréciée. Les heures d'ouverture vont être augmentées à la réouverture après les congés annuels, le mardi 6 février.

### Création d'un syndicat intercommunal scolaire

Le Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire du Bas-Armagnac (SIISBA) a été créé le 1er août 2017. Il comprend 9 communes et 6 écoles. Son siège est à Monlezun-d'Armagnac et la présidente est Céline Bessagnet. Le secrétariat est tenu par Sonia, secrétaire de mairie de Monlezun, le vendredi matin de 9 à 12 heures. Christiane Benessia souligne que la mise sur pied de ce syndicat a demandé un travail énorme.

### Projet pour 2018

Le projet principal, c'est la réhabilitation de la salle des fêtes, qui sera désormais dénommée « salle polyvalente ». Des aides ont été demandées, dont une subvention DETR. Le bureau Veritas a fait son diagnostic, on a fait appel à un maître d'œuvre, EDF Optimal Solutions, qui a étudié une solution énergétique. De plus, les services du Pays d'Armagnac ont donné des conseils. Le projet prévoit :

- d'abaisser le plafond,
- d'installer une climatisation réversible,
- d'isoler les murs par l'intérieur,

- d'aménager un local de stockage à la place de la scène,
- de réparer le parquet, de remplacer les tuiles.

S'agissant du bois d'affouage, la coupe vendue en septembre dernier est en chantier et le bois devrait être livré au printemps 2018.

### Conclusion

En conclusion, Christiane Benessia cite une phrase écrite par Édouard Herriot, maire de Lyon, en 1935 et se demande si cela a changé :

« Il m'arrive souvent de dire aux fonctionnaires : vous ne savez pas ce qu'est la vie d'un maire ; vous émettez des circulaires et vous ne connaissez pas leurs misères. Si le budget de l'État était administré comme celui des communes, nous y trouverions tous notre profit. On nous contrôle, on nous surveille, on nous tient pour des mineurs...Nous n'avons pas besoin d'une telle surveillance pour remplir notre devoir. »

N.B. - La photo du haut de page a été communiquée par Christiane Benessia.



Christiane Benessia devant le château de Monlezun où sont installées la mairie et l'école